

## La criminalisation et la répression de l'action syndicale doivent cesser !

Le gouvernement actuel, le patronat et les employeurs publics, insistent souvent bien hypocritement sur le nécessaire dialogue social, voire sur la démocratie sociale. Ceci se traduit par de nombreux discours qui sonnent de plus en plus creux tant les régressions et les répressions se multiplient pour tous et toutes les travailleur-ses.

Or dans les faits, ce gouvernement ne respecte pas ses propres obligations légales en matière de « dialogue social ». Il contourne les organisations syndicales dès que ça l'arrange, et ceci malgré l'article L. 1 du Code du travail, ou n'engage aucune négociation pendant les préavis de grève, malgré cette obligation.

De plus, le discours et la politique gouvernementale remettent trop souvent en cause le syndicalisme, ce qui instaure un climat où les attaques contre les droits syndicaux, depuis la discrimination des syndicalistes jusqu'aux multiples formes de harcèlement, de stigmatisation, d'incrimination pénale, bref tout l'arsenal des représailles antisyndicales, se multiplient. Ce phénomène vise clairement à décrédibiliser et à décourager la syndicalisation.

Depuis la grande et forte mobilisation contre la réforme des retraites, si nocive pour la population, les procédures disciplinaires ou judiciaires se multiplient à l'encontre de nos camarades.

Les responsables syndicaux sont de plus en plus dans le viseur, de même pour les dirigeant-es de la confédération.

C'est ainsi que Myriam, membre du bureau confédéral, et Marc responsable à l'Ud 95 sont convoqués ce 8 décembre à la gendarmerie de Pontoise, soupçonnés de « menace, violence ou acte d'intimidation », rien que ça ! Et pourtant leur seul et unique crime aura été de mener des actions revendicatives fortes et exemplaires pour contrer cette mauvaise réforme et faire entendre la voix des travailleur-ses.

Parce que nous ne nous laisserons jamais intimider, ni dissuader de mener bataille contre toutes les régressions imposées par un gouvernement de moins en moins légitime, parce que les conquêtes sociales sont indissociables des libertés syndicales, l'UFSE CGT apporte son entière solidarité à Myriam et Marc et à l'ensemble des militant-es injustement réprimé-es.

**L'UFSE-CGT appelle au rassemblement ce 8 décembre à 9h00**

**devant la gendarmerie de Pontoise dans le 95.**

